

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[198_Lettres de Pellegrino Rossi à François Guizot : 1829-1848](#)[Collection](#)[1846-1848 : Lettres particulières de M. Rossi à moi, depuis la mort de Grégoire XVI \(1er juin 1846\) jusqu'au 6 avril 1848.](#)[Collection](#)[1846 : 8 juin-28 décembre](#)[Item](#)[Rome, le 28 décembre 1846, Pellegrino Rossi à François Guizot](#)

Rome, le 28 décembre 1846, Pellegrino Rossi à François Guizot

Auteurs : Rossi, Pellegrino (1787-1848)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

16 Fichier(s)

Les mots clés

[Diplomatie \(France\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Grégoire XVI \(1765-1846, pape\)](#), [Jésuites](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Pie IX \(1792-1878\)](#), [Politique \(France\)](#), [Politique \(Vatican\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1846-12-28

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote100, 100 bis, AN : 163 MI 42 AP 198 Papiers Guizot Bobine Opérateur 33

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Rossi, Pellegrino (1787-1848), Rome, le 28 décembre 1846, Pellegrino Rossi à François Guizot, 1846-12-28

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/9459>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionRome (Italie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 23/07/2025 Dernière modification le 07/10/2025

Guizot-Lieven

Shrove 28 Décembre 1846.

Cher ami,

Je n'ai pas reçu de lettres
particulière de vous pour le service
rapporté et je n'ai pas à vous
une grande lettre à vous dire. Deux
ou trois de fêtes les enfants et
les réunions ont lieu. Un
peu de place aux affaires.

Voici un festum que les
Sœurs ont organisé et qui est
encore un secret, mais bien sûr.
Il est à l'honneur. Vous recevrez
un à la fin (j'en ai fait un
un peu) un spectacle d'un
très grand nombre. Un affluant
qui il y en a tout plein de monde
partir si vous voulez par les deux
jeunes. Un affluant égal-
ment que frigit XVI avertit
l'absence de l'assemblée de l'absence
à la messe. Cela est pour-
quoi et cela espérerait les

perjurations, et l'embarras
de Rome lorsqu'on lui deman-
dait leur éloignement des
Lombards.

Il paraît que le parti
victorieux grévait immédiatement
l'air leur conseil, que par suite
ils s'entendaient pour le tout que le
tout. Si leur parti redoublait d'
intrigue, et d'activité. Il ne
put revenir de Naples un certain
Pier Marcella qui avait été éloigné
de Rome il y a quelques années,
parce qu'il était par trop renommé
et intrigant. On ne voit pas qu'il
parvienne à gagner le cœur
du Pape. Il pensait à l'usage de
l'Espagne. L'affaire de Cracovie
leur paraît un frein, parce qu'il y
existe un mouvement de la
ligue de l'absolutisme contre les
états constitutionnels. Mais aucun
désaccord, si ce n'est que il est vrai,
la vérité.

Tout est
même de son
non intérêt. Il
revient de son
d'autre lieu
ce). Il faut qu'
autrement un
général. De son
l'air d'un homme

On m'a
grand secret
pourrait même
de l'Europe
de l'Europe et qu'
espérances. Les
si j'étais un
immense et qu'
elle est à son
je tricherais d'
l'air d'y en
quelques années

L'acte
Général
même en la
place - Vient
on en les
personne bien

De la venue et de la situation présente de la Comp.
de Jésus à Lucerne.

Le canton de Lucerne, le plus considérable des cantons catholiques de la Suisse, jouissait depuis longtemps d'un gouvernement dont la majeure partie des membres était imbu des principes peu catholiques, à tel point que le nonce apostolique se vit obligé de fixer ailleurs sa résidence. Cependant la masse du peuple, surtout à la campagne, demeura toujours très attachée à la religion de ses ancêtres. Quelques personnages zélés, parmi lesquels il faut nommer M. Joseph Leu si indignement assassiné en 1845, ne voyant aucun remède humain à tant de maux, excitèrent le bon peuple à mettre toute sa confiance en Dieu et en la très sainte Vierge. Des associations de prières se formèrent bientôt par tout le canton. Le résultat en fut très heureux. L'influence de ces hommes dévoués dans les élections des membres du gouvernement croissait chaque jour, et parvint à former dans les deux Conseils une forte majorité en faveur des saintes maximes religieuses et politiques.

La première pensée du gouvernement nouveau fut de pourvoir à l'éducation et instruction de la jeunesse abandonnée jusqu'alors à des maîtres de séduction, et bien que ce fut le désir de quelques hommes fervents de confier l'instruction à la Comp.^g de Jésus, on jugea plus convenable de placer tant au Lycée qu'au Collège des prêtres choisis autant que possible parmi les membres les plus distingués du clergé séculier. Pour assurer ensuite la formation du clergé, on résolut ensuite de fonder un séminaire, et d'en confier la direction aux Jésuites. Mais le gouvernement ne pouvant subvenir aux frais, demanda et obtint en 1844 du Saint-Siège, que le local et les biens de deux petites couvents ou hospices récemment supprimés sous le précédent régime, fussent appliqués à la fondation du dit séminaire.

La Compagnie de Jésus refusa pendant quelque temps de se prêter à un projet dont toutes les circonstances lui rendaient l'acceptation extrêmement difficile. D'abord elle n'était pas bien rassurée sur l'autorité qu'elle aurait à exercer sur la discipline et l'enseignement.

100^{les} suite

Puis la qualité
alors à des
le succès trop
possible d'alt
laides légiti
par question
charger aussi
ministères an
l'insuffisan
de porter la
nombre d'ind
occupations.

Mais
part de por
l'état; apr
ni la discipl
théologique
toutes les
ne consist

4
cause de son estime et de sa confiance envers la Comp.^e, mais surtout
après que Grégoire XVI s'effraya même, avait non
seulement autorisé l'emploi du courant supprimé à la
nouvelle fondation, mais de plus exhorté le gouvern.^t à en confier
la direction aux Jésuites, comme il consta par dépêche officielle
de Mons.^r Andrea, Archevêque de Milana, Sonce apostolique,
la Comp.^e s'étant assurée d'ailleurs que les religieux survivants
ne pensaient ni à se rétablir, ni à réclamer contre l'aliénation
de leur courant, elle ne crut pas pouvoir résister plus longtemps
sans encourir la tache d'une prudence trop humaine, et la blâme
des plus zélés catholiques de la Suisse. En conséquence vers le mois
de Mai 1845, quelques P.P. Jésuites glanés de confiance en Dieu
et en la S^{te} Vierge, se vendirent à Lucerne presque contraints
d'y trouver la mort sans quelque miracle de la Divinité.

Bientôt la Comp.^e n'eut pas à se repentir de sa démarche; car
malgré les préventions d'une partie des habitants de la ville, dès leur arrivée
jusqu'à Capjura (Novembre 1846) leur très vaste Eglise ne suffit pas
au concours du peuple, qui les dimanches et les fêtes, matin et soir
se presse autour de la chaire. Il en est de même des sacris tabernacles.

100 - suite

Un changement
l'esprit public
fait parmi les
maximes relig.
Contribué à
Enfin, contra
que les autres
principe de
avec une ra
remarquable
vingt. ans,
maîtres tels
L'année
des écoles
passée.

Après
que certains
victorie des a
d'arriver a

Un changement sensible s'est encore manifesté dans l'esprit public par le choix de plusieurs conseillers fait parmi les citoyens les plus attachés aux saines maximes religieuses et politiques; ce qui n'a pas peu contribué à consolider le gouvernement actuel.

Enfin, contre toute attente, les séminaristes aussi bien que les auditeurs externes, se sont empressés dès le principe de suivre l'ordre ~~de~~ la discipline et des classes avec une rare promptitude, chose assurément remarquable dans des jeunes gens jusqu'à l'âge de vingt ans, abandonnés à eux-mêmes et sous des maîtres tels qu'ils étaient sous le précédent régime. L'année scolaire 1846-1847 le nombre total des écoliers est plus que double de l'année passée.

Après les attaques des corps francs aussi violentes que contraires au droit des gens, après l'étonnante victoire des alliés Catholiques, la secte radicale ose s'arriver à son but par la voie des moyens légaux.

Les gouvernements Conservatifs considèrent la cause des Jésuites
 comme une affaire cantonale, d'un intérêt local et partiel.
 Les gouvernements radicaux au contraire prétendent en faire
 une question d'un intérêt général de toute la Suisse, afin
 d'induire la Diète Fédérale à forcer Lucerne et même
 le Valais, Fribourg et Schwyz au renvoi de la Compagnie.
 Et qu'on remarque bien dans quelle contradiction se mettent
 les radicaux avec eux-mêmes: tout le monde connaît la
 destruction de cinq monastères faite, il y a quelques années,
 par le gouvernement d'Argovie. Tous les gouvernements
 Conservatifs ne cessent de protester contre cette violation
 flagrante du Pacte Fédéral qui garantit l'existence et
 les droits de ces Couvents, et pour la défense duquel
 pacte tous les Cantons sont solidaires. Les radicaux
 répondent que la cause de ces Couvents est cantonale,
 que les autres gouvernements n'ont rien à y voir, et même
 radicaux qui en dépit de tout bon sens veulent à toute
 force faire de la question des Jésuites une affaire

nationale.
 à réunir
 maintenant
 Genève et
 Les
 Contre la Co
 Qua
 que Lucerne
 et devant
 Fédérale,
 cause de la
 et de leur
 Contre la
 soit, ils a
 Catholiques
 Romains
 l'indépendance
 tout aux
 Confessions
 familles.

des Jésuites
 l'effet et j'en ai
 vu, en fait
 de Suisse, après
 avoir et même
 la Comp.
 et à Lucerne
 l'aurait la
 l'ignominie,
 évidemment
 la violation
 l'existence et
 l'âme digne
 radicalisme
 Cantonal,
 voir, cet même
 about à toute
 ne affère

national. Jusqu'à cette heure ils n'ont
 à réunir la majorité des voix; ils espèrent
 maintenant que les Cantons gouvernementaux
 Genève et St. Gall sont tombés entre leurs

Les motifs que les radicaux appo
 contre la Comp. de Jésus, se réduisent aux

Quant à leur existence à Lucerne,
 que Lucerne étant un des trois Cantons
 et devant alternativement être le Siège de
 Fédérale, les Jésuites y sont trop dangereux
 cause de leurs intrigues dans les affaires
 et de leur esprit hostile au protestantisme
 Contre leur existence dans quelque Canton
 soit, ils ajoutent que les Jésuites étant
 Catholiques les plus prononcés pour les
 Romains, leur existence est incompatible
 l'indépendance et la sûreté de gouvern
 tout aussi peu qu'avec la paix des
 Confessions religieuses et la tranquillité
 familles.

à ces accusations le gouv. de Lucerne oppose les dénégations⁹
les plus formelles et les plus authentiques non seulement des
Règnes de Lion, Lausanne et Coire, ainsi que des gouvernements
du Valais, de Fribourg et de Scherz, mais encore les déclara-
tions des Règnes Autrichiens de Brinon, de Linz, et de
Siccov, les quels ayant été priés par le gouvernement
Lucernois de donner leur avis sur le compte des Jésuites,
attestant tous à l'unanimité l'estime, la satisfaction,
la confiance du clergé et du peuple envers la Comp.^e
pendant tout le temps de leur existence dans leurs
diocèses, Cantons et Etats respectifs, ils déclarent
fausses et calomnieuses les accusations qu'on répand
contre elle.

Mais les réponses les plus authentiques, les faits les
plus évidents ne font point d'effet sur une secte pour
laquelle la destruction des Jésuites n'est qu'un prétexte,
un premier pas pour arriver à exterminer de toute la
Suisse la religion Catholique avec tout son clergé. C'est
là une vérité désormais incontestable pour quiconque
ne veut pas fermer les yeux à la lumière. D'abad

leurs corrections
après la défection
leur projet. et
aussi les C.
semblables
Francs. C.
faire pour
seraient
religieuses
Capucines.
les profanes
par ces
des prières
obtenir la
saisis à
ce n'est
mais à
Mais il
Secrètes,

leurs correspondances secrètes révèlent ce dessein, ainsi⁹
après la défaite des jeunes Suisses en Valais, on sut
leur projet de massacrer non pas les Jésuites seuls, mais
aussi les Chanoines, les autres prêtres, etc. Des projets
semblables furent trouvés dans les valises des Corps
Francs. On connaît les préparatifs qu'ils avoient
faits pour pendre et crucifier aussitôt qu'ils
seroient maîtres de Lucerne, les prêtres et les
religieux et même les pauvres religieux
Capucins. Notoires sont les affreux blasphèmes,
les profanations d'une image de la S^{te} Vierge,
par les Corps-Francs, comme pour se venger
des prières publiques qui se faisoient pour en
obtenir la protection. Les papiers des Communautés
saisis à Neuchâtel et à Zurich, témoignent que
ce n'est pas aux seuls Jésuites qu'on en veut,
mais à toute religion et même à toute propriété.

Mais il ne faut pas recourir aux correspondances
secrètes, les discours des principaux orateurs du

parti dans leurs cantons comme à la Diète, ne font
aucun mystère de leurs desseins; de même leurs journaux
sont toujours remplis d'attaques contre ce que notre
religion a de plus auguste; enfin un catéchisme plein
de toutes ces horreurs et mis à la portée du bas
peuple a été distribué par toute la Suisse par milliers
d'exemplaires.

L'intime conviction que tels sont les desseins des
radicaux fait que les chefs des cantons catholiques
alliés sont déterminés à ne point céder ni aux
agressions violentes, ni à des intimations légales, mais
non légitimes, ni à des timides insinuations d'une
politique humaine.

La Compagnie de Jésus mêlée à ces étranges vicissitudes
voit non seulement la vie de ses membres
exposée aux plus graves dangers, mais encore son
honneur livré aux plus noires calomnies des impies,
et sa conduite devenue auprès du public trompé,
l'objet d'interprétations les plus contradictoires.

10
Elle est convaincue
de tout autre
certains de tout
{ ne s'être pla
les deux pouvoirs
âmes, et malgré
des fondations
pour la formation
dans

Dieu seul qui
du courage que
leur de ses P
fatigues et de
abandonner spont
et bien moins
de la faiblesse
exemple pernic
Catholiques, us

Dieu, ne fût
 à leurs journaux
 que voler
 les livres plan
 des P. les
 les uns meilleurs

Passions des
 (Catholiques
 ne sont
 les loyales, mais
 sans d'une)

étranges vicissitudes
 les membres
 et encore sont
 mis des impies,
 le trompé,
 obtient.

Elle est convaincue que l'abandon de Lucerne ou
 de tout autre collège de la Suisse serait la ruine
 certaine de tous les autres. Elle a la conscience de
 ne s'être placée nulle part, sinon appelée par
 les deux pouvoirs, et seulement en vue du bien des
 âmes, et malgré les difficultés que l'insuffisance
 des fondations lui fait souffrir depuis 30 ans
 pour la formation de ses sujets.

Dans les circonstances actuelles c'est en
 Dieu seul qu'elle met sa confiance, et animée
 du courage que le ciel semble inspirer dans le
 cœur de ses PP. et FF. parmi tant de privations, de
 fatigues et de dangers, elle ne croit pas pouvoir
 abandonner spontanément aucun de ses établissements
 et bien moins le séminaire de Lucerne. Montrer
 de la faiblesse et de l'hésitation lui paraîtrait un
 exemple pernicieux pour ces loyaux et valeureux
 Catholiques, une noire ingratitude envers les amis

et protecteurs, une tache ineffaçable dans son honneur,
 une injure faite à la P.^{te} Eglise, un commencement
 de triomphe pour l'impie.
